

son successeur rétablirait les rapports diplomatiques avec Raguse, ni que Louis XVI signerait avec la République un traité de commerce !

Quant au grave conflit qui avait menacé l'existence même de la République et qui avait déterminé la dernière mission ragusaine en France, il fut aplani, sans l'intervention d'une troisième puissance, par un accord signé le 12 août 1679 entre le grand vizir et les ambassadeurs¹. Aux termes de cette convention, la République s'engageait à payer à la Porte, outre le tribut annuel de 12 500 ducats vénitiens, 120 bourses (soit 200 000 écus environ), payables en deux termes, à titre de dédommagement pour les droits perçus pendant la guerre de Candie. La Turquie accordait, de son côté, à Raguse, tous les anciens privilèges dans l'Empire et un commandement spécial en faveur de son échelle. Cet accord², qui réduisait des deux tiers les exigences de Kara-Mustapha, avait coûté à Raguse la mort de Nicolás Bona, deux années de souffrances inénarrables de ses ambassadeurs³ et de son peuple, la fermeture de son

1. Un troisième ambassadeur, Secondo Gozze, s'était joint à Caboga et à Bucchia pour négocier avec la Porte. Kara-Mustapha le fit arrêter et le jeta avec ses collègues à Badjafer.

2. M. de Varengeville à M. de Croissy, le 6 janvier 1680 : « On a appris par un vaisseau, arrivé de Raguse, que les ambassadeurs de cette République, qui estoient à la Porte, en estoient revenus, après avoir fait le premier paiement sur ces deux cent mille écus qu'ils ont promis au grand seigneur... qu'un péager les avoit suivis pour s'établir sur les confins des terres de cette République, et rouvrir le commerce, qui avoit cessé depuis le différend qu'elle avoit avec le Turc. » *Affaires étrangères, Venise, Correspondance politique*, 105, fol. 11. Cf. *Correspondance de Caboga et Lettres et commissions du Levant*, 1678-1680. Archives de l'Etat de Raguse.

3. Nointel à Louis XIV, 23 juin 1679 : « Enfin, Sire, un troisième ambassadeur (sc. Secondo Gozze) venu l'année passée, a esté mis avec les deux autres pour avoir sollicité leur liberté et depuis ils ont tous souffert les peines des basses fosses et ont été présentés à la question, ils ont veu la face du boureau et l'on